F. Hesterberg & Söhne GmbH & Co. KG
Heilenbecker Str. 50-60
D-58256 Ennepetal

Tél.: +49 (0) 2333 / 794 – 0
Fax.: +49 (0) 2333 / 794 – 115
E-Mail : *info@hestal.de*
http://*www.hestal.de*

Manuel d'utilisation pour HESTAL-*Lift*Master 770N

(Exécution dès janvier 2012)

Table des matières **Page**

Généralités 1

Description technique 1

Prescriptions 2

Indications importantes 2

Soulever et abaisser le toit du véhicule 2

Réglage de l'arrêtoir 3

Maintenance 3

Indications d'utilisation 4

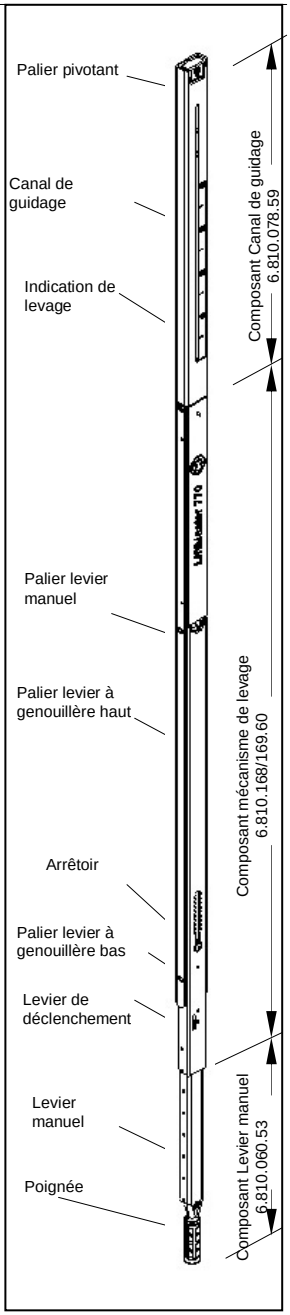

Généralités (Utilisation conforme à la destination)

Le HESTAL-***Lift****Master 770N* est un dispositif mécanique permettant de soulever et d'abaisser le toit des véhicules pour bénéficier de la totalité du volume de la surface de chargement et favoriser les opérations de chargement et de déchargement. Le HESTAL-***Lift****Master 770*N est pourvu d'un arrêtoir pour les déplacements avec différentes positions de toit.

Description technique

Le HESTAL-***Lift****Master 770N* est utilisé pour relever de façon continue au moyen d'un mécanisme à genouillère le toit d'un véhicule de 400 à 500 mm à chacun de ses angles. L'entraînement s'effectue à la main au moyen d'un levier manuel escamotable en plusieurs étapes pouvant atteindre 50 mm par manœuvre de relevage du toit. Une fois relevé, le toit est sécurisé par un élément de blocage dans chaque position de levage.

L'arrêtoir permet de rouler avec un toit de véhicule pouvant être relevé jusqu'à 120 mm. **La hauteur maximale autorisée de véhicule de 4,0 m ne doit toutefois pas être dépassée! (Voir StVZO §32 Al. 2)**

Le toit s'abaisse en fermant le levier manuel.

Le toit ainsi abaissé repose en cours de circulation jointivement sur le canal de guidage du HESTAL-***Lift****Master 770N* et soulage ainsi le mécanisme à levier à genouillère. Le levier manuel est en outre sécurisé par un élément à ressort contre tout déploiement intempestif.

Les prescriptions et directives suivantes doivent être observées :

- Prescription BG « Prescriptions générales » (BGV A1)
- Prescription BG « Véhicules » (BGV D29)
- Principes BG « Le contrôle des véhicules par le personnel spécialisé » (BGG 915)
- Règlements BG « Entretien du véhicule » (BGR 157)
- Manuel d'utilisation pour HESTAL-***Lift****Master 770N*
- StVO, StVZO

Indications importantes

Toute modification du HESTAL-*Lift*Master 770N ou toute utilisation s'écartant du manuel d'utilisation supprime toutes les garanties et responsabilités du fabricant !

Le HESTAL-***Lift****Master 770N* fonctionnera toujours de manière irréprochable si vous observez les prescriptions de son manuel d'utilisation.

Pour des raisons de sécurité de fonctionnement, de circulation et de travail, seule la combinaison des pièces HESTAL qui sont représentées ici est autorisée.

Rouler avec le toit relevé n'est autorisé que si on utilise l'arrêtoir (soutien par le sabot arrêtoir) et si le toit n'est pas relevé de plus de 120 mm !

Soulever et abaisser le toit du véhicule

Soulever: Saisir le levier manuel par la poignée (voir page 1) et le tirer de son logement en s'opposant à la force du ressort. Dès que ce levier est entièrement sorti de son logement, on peut commencer à soulever le toit.

Tirer le levier manuel vers soi. Le toit du véhicule se soulève. Chaque action sur le levier provoque un soulèvement max. de 50 mm et peut être interrompu à tout instant ! Repositionner ensuite le levier manuel et le tirer à nouveau vers soi. Cette opération peut être répétée jusqu'à atteindre la position du toit désirée ou la hauteur maximale de soulèvement du toit de 400 à 500 mm environ. (Voir indication de levage).

Lorsque la hauteur maximale de soulèvement du toit est atteinte, le mécanisme est protégé de tout effort inconsidéré par un débrayage. Tout autre mouvement du levier manuel ne soulèvera pas davantage le toit du véhicule.

Une fois le toit relevé le levier manuel doit être remis en position initiale et remis sans le bloquer dans le profilé en U.

S'il faut durant le chargement fermer complètement le levier manuel avec le toit relevé, il faut alors enfoncer dans le même temps la partie saillante à l'avant du levier de déclenchement. (Fig. gauche) Ceci permet de désactiver le mécanisme d'abaissement jusqu'à la prochaine ouverture.

Abaisser : fermer totalement le levier manuel à l'encontre de la force du ressort du système de blocage, le toit descend à la vitesse réglée par le fabricant. L'abaissement du toit peut être arrêté à tout moment en rouvrant le levier manuel.

F. Hesterberg & Söhne GmbH & Co. KG
Heilenbecker Str. 50-60
D-58256 Ennepetal

Tél.: +49 (0) 2333 / 794 – 0 E-Mail : *info@hestal.de*
Fax.: +49 (0) 2333 / 794 – 115 http://*www.hestal.de*

Réglage de l'arrêtoir

L'arrêtoir permet de sélectionner la position d'abaissement du toit du véhicule et d'augmenter ainsi la hauteur intérieure de la soute de chargement de min. 40 mm à max. 120 mm (par incrément de 10 mm). Le réglage s'effectue au moyen d'une clé à six pans creux (SW 5). Le déplacement du sabot arrêtoir (butée de positionnement) s'effectue comme suit :

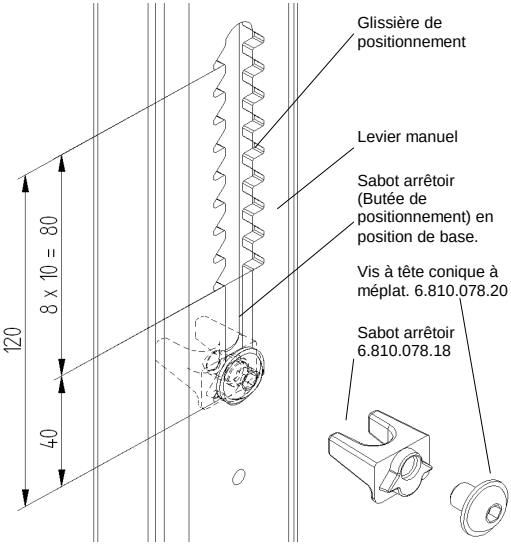

1. Ouvrir le levier manuel et soulever le toit d'au moins 150 mm.
2. Défaire la vis à tête conique avec la clé six pans (SW5) de 4 à 5 mm lorsque le levier manuel est ouvert.
3. Tirer vers l'intérieur le sabot arrêtoir vers l'intérieur (Le méplat de la vis repose à nouveau).
4. Déplacer le sabot arrêtoir dans la glissière jusqu'à la position souhaitée et le presser de l'intérieur dans la glissière du levier manuel.
5. Serrer à la main la vis à tête conique à méplat.
6. Replier le levier manuel et fermer jusqu'à enclenchement (déclenchement du mécanisme d'abaissement).
7. Le toit du véhicule s'abaisse jusqu'à la butée du mécanisme sur le sabot arrêtoir.
8. Vissez la tête à vis conique à méplat avec la clé six pans.

ATTENTION! La hauteur maximale autorisée de véhicule de 4,0 m ne doit toutefois pas être dépassée! (Voir StVZO §32 Al. 2)

Maintenance

Le HESTAL-***Lift****Master 770N* doit être entretenu périodiquement en fonction de son utilisation et de la durée d'utilisation, au moins une fois par an toutefois (graissage et remplacement éventuel des pièces d'usure). N'utiliser pour ce faire que les pièces d'origine HESTAL. Voir également la prescription BG „Véhicules“ BGV D 29 §§ 56 et 57 ainsi que les règlements BG „Entretien du véhicule“ BGR 157.

L'étendue de la maintenance normale se limite à lubrifier avec quelques gouttes d'huile les paliers du levier manuel, le mécanisme d'abaissement et le levier à genouillère (voir page 1).

Si ce produit présente une défaillance éventuelle en dépit du soin apporté à sa fabrication et des contrôles dont il a été l'objet, faire uniquement effectuer la réparation par le fabricant de la superstructure ou par une entreprise mandatée par ses soins et par un personnel spécialisé dûment formé!

Indication : Si le toit du véhicule ne peut plus être soulevé ou si le toit ne reste pas en position relevée, le composant Mécanisme de levage 6.810.168/169.60 est défectueux. Cette pièce d'usure doit alors être remplacée dans sa totalité! Le remplacement de ce composant est décrit à la page 5 du manuel de montage du HESTAL-***Lift****Master 770N* (Remplacement uniquement effectué par le fabricant de la superstructure ou par une entreprise spécialisée mandatée pour ce faire).

Les composants défectueux ou usés doivent être remplacés sans retard par des pièces d'origine HESTAL!

Indications d'utilisation

L'utilisation du HESTAL-*Lift*Master *770N* est réservée à un personnel formé! (Voir prescription BG « Véhicules » BGV D29 §34)

Lors de travaux en pleine circulation, porter un gilet réfléchissant !

Les portes avant et de hayon doivent être ouvertes!

Les fixations de bâches doivent être ouvertes!

La bâche latérale ne doit être repliée qu'après le levage et doit être étalée avant l'abaissement du toit!

Les ridelles médianes télescopiques devraient être verrouillées aux points de fixation prévus sur le châssis du véhicule. Les ridelles médianes non télescopiques doivent être déverrouillées (ouvertes) avant le soulèvement du toit!

Les charges additionnelles, telles que p. ex. la neige ou la glace, doivent être enlevées avant utilisation, sous peine de les voir glisser!

Un espace libre minimum de 0,6 m doit subsister au dessus de la superstructure du véhicule!

Pendant la manœuvre du HESTAL-*Lift*Master *770N* et lorsque le toit du véhicule est soulevé, la soute de chargement et le côté opposé du véhicule sont considérés comme une zone à risque ! Veiller à ce que personne ne séjourne dans ces zones! (Voir également la prescription BG « Véhicules » BGV D29 §38)

Immédiatement après une opération de chargement ou de déchargement, le toit du véhicule doit être à nouveau abaissé!

Le fonctionnement du HESTAL-*Lift*Master *770N* n'est pas autorisé si des pièces sont défectueuses ou ont été modifiées!

Le levage du toit du véhicule avec des moyens extérieurs (chariot élévateur, grue, etc.) n'est pas autorisé!

Le levage de charges extérieures à l'aide du HESTAL-*Lift*Master *770N* n'est pas autorisé!

La hauteur de la cargaison ne doit pas dépasser la hauteur intérieure de la soute, sinon le toit ne peut pas être complètement abaissé!

Avant tout déplacement, vérifier que...

- ✓ **le toit du véhicule est entièrement abaissé (voir indication de levage)!**
- ✓ **les leviers manuels sont bien fermés et encliquetés!**
- ✓ **les ridelles médianes sont verrouillées aux points de fixation prévus!**
- ✓ **les attaches de bâches sont fermées de façon correcte !**

Rouler avec le toit relevé n'est autorisé que s'il est soulevé de 120 mm maximum et soutenu par le sabot arrêtoir. La hauteur maximale autorisée de véhicule de 4,0 m ne doit toutefois pas être dépassée! (Voir StVZO §32 Al. 2)